

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.]
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 26 DÉCEMBRE

INFORMATIONS

La session extraordinaire est terminée ; le *National* a trouvé que ce qui résume le mieux la situation créée par la majorité de cette Chambre, ce sont ces quelques vérités, dites à la tribune par le député Amagat, un républicain indépendant qui ose mettre les pieds dans le plat :

« Vous ne pouvez pas, vous, les chefs du parti opportuniste, relever les finances à moins de créer des impôts, ce qui est à la portée de tout le monde. Mais, si vous vous croyez des hommes de génie parce que vous aurez ajouté des charges nouvelles à celles qui pèsent déjà sur le pays, l'avenir aura de vous une autre opinion.

» Vous ne pouvez pas restaurer les finances ;
» Parce que cette gestion de 1878 à 1889 pèse sur vous d'un poids si lourd que vous en êtes écrasés ;

» Parce que vous êtes ici l'expression vivante de dix années d'erreurs, de fautes, de divisions, de désordres, d'anarchie financière, de ruines accumulées, matérielles et morales ;

» Parce que vous ne pouvez pas répudier la politique coupable, uniquement suivie pour votre intérêt personnel, qui a coupé la nation en deux camps ennemis et irrités.

» Ah ! vous vous flattez d'avoir vaincu ?
» Dites plutôt que vous avez sauvé vos personnes à un prix que des consciences fières trouveraient beaucoup trop cher. »

L'Autorité rappelle qu'en dix-huit années d'Empire, il n'y eut que trois invalidations. Encore, elles ont porté sur des impérialistes.

« Sous la République, ce qui devrait être l'exception devient l'habitude. »

NOS PRÉFETS

Quelques préfets, dans leurs rapports hebdomadaires au ministre de l'intérieur, dit la *Patrie*, avouent que le gouvernement est blâmé d'infliger un si grand nombre de suppressions de traitement aux ecclésiastiques pour des faits qui passent absolument inaperçus du public, et qui ne servent qu'à mettre en relief les rigueurs du gouvernement.

TOUJOURS L'INFLUENZA

M. Carnot, MM. de Freycinet et Spuller, obligés de garder la chambre par suite de l'influenza, n'assistèrent pas mardi matin au conseil des ministres.

Ce n'est pas seulement à l'École polytechnique que l'on a à déplorer des décès auxquels l'épidémie courante, aggravée par le manque de précautions, ne paraît pas avoir été absolument étrangère.

Il y a eu, ces jours derniers, quatre décès à l'École de Saint-Cyr. Deux élèves de première année et deux domestiques civils sont morts de broncho-pneumonie infectieuse.

C'est à la suite du premier décès que le ministre de la guerre a ordonné le licenciement provisoire de l'École.

On écrit de Bordeaux, le 22 décembre, que 200 cavaliers du 6^e régiment de hussards, de la caserne Nansouty, sont actuellement atteints de l'influenza.

Le Conseil d'administration du régiment s'est réuni pour prendre les mesures nécessitées par la circonstance.

L'épidémie s'est également déclarée à Brest.

M^{re} SONNOIS

Le nouvel évêque de Saint-Dié, M^{re} Sonnois, ne souhaitait nullement les honneurs de l'épiscopat et désirait vivement « mourir curé d'Auxonne. »

Ecrivain distingué, théologien instruit, prêtre plein de modestie autant que de mérite, il jouissait des sympathies universelles dans sa paroisse attristée à la nouvelle de son départ.

M^{re} Sonnois a trois frères, dont l'un son vicaire à Auxonne. Les deux autres appartiennent à l'armée; le premier général et le second colonel.

« LES SOUS-OFFS »

Les journaux publient une protestation d'une cinquantaine d'écrivains, membres de la Société des Gens de lettres, contre les poursuites intentées au livre *Les Sous-Offs*. Les protestataires, au nom de l'indépendance des écrivains, prient le gouvernement de ne pas exercer de poursuites attentatoires à la libre expression de la pensée écrite.

CASONS-NOUS, MES FRÈRES

M. Lafont, le rival malheureux de M. Laisant dans le dix-huitième arrondissement aux dernières élections, vient de recevoir une lucrative compensation.

Un arrêté du ministre des finances, qui n'a pas été inséré au *Journal officiel*, a nommé cet ancien député aux fonctions grassement rétribuées d'entreposeur des tabacs à la Villette.

UNE RÉVOCAION

La sœur Saint-Michel, de la congrégation de Notre-Dame de Chamalières, vient d'être révoquée de ses fonctions d'institutrice communale à Orandrif (Puy-de-Dôme).

Le considérant de cette mesure est ainsi rédigé :

« Les exercices scolaires étaient négligés au profit des exercices religieux et, sous prétexte d'apprendre la morale et l'histoire, les enfants lisaient, copiaient et apprenaient l'histoire sainte aux heures consacrées aux exercices scolaires. »

Il est clair que l'histoire sainte faisait une concurrence désastreuse aux abominables manuels des sieurs Paul Bert et Compayré.

La République y a mis bon ordre.

CURÉ PATENTÉ

Nous lisons dans les journaux du Périgord :

M. l'abbé Pergot, curé-doyen de Terrasson, a reçu ces jours-ci un avis pour payer la somme de 26 fr. et des centimes comme *patenté* tenant une pension bourgeoise ! Or, comme il n'a chez lui que des vicaires, M. l'abbé Pergot a réclamé immédiatement.

Il s'est donc trouvé des répartiteurs, un percepteur et un contrôleur des contributions directes, pour exécuter de concert une pareille fumisterie ! Il est bon d'ajouter qu'ils n'ont pas osé indiquer la qualité de ce patenté d'un nouveau genre. En sorte que le directeur à Périgueux a pu l'ignorer !

C'est là une véritable idée d'opportuniste !

Si l'on impose ainsi les 2,000 curés qui sont dans la situation de M. Pergot, M. Rouvier et ses amis pourront atténuer le déficit du budget !

PAUVRES FONCTIONNAIRES

Les munificences ministérielles, dit un journal, seront absolument supprimées cette année à propos du 1^{er} janvier.

Les ministres ont décidé que les gratifications du jour de l'an n'étaient qu'un système abusif, et que les nécessités budgétaires ne permettraient pas cette année de faire aucune largesse aux employés des bureaux, comme cela se pratiquait autrefois.

Depuis quatre ans, en effet, les gratifications du 1^{er} janvier ont été vainement attendues par le personnel des administrations centrales.

Les grosses têtes se sont contentées de se partager entre elles ce qui restait en caisse sur l'exercice de l'année écoulée, et de dire bien haut « qu'il n'y avait pas d'argent pour gratifier les employés ».

LA DISPARITION D'UNE MAISON HISTORIQUE

Un voyageur rapporte que la maison habitée par Napoléon à Longwood, dans l'île de Sainte-Hélène, et restée longtemps un lieu de pèlerinage que ne manquaient pas de visiter les voyageurs passant dans ces parages, a reçu une destination nouvelle.

La maison, qui forme la dépendance d'une ferme, est maintenant une grange; la chambre où l'empereur est mort a été convertie en écurie et, à la place où le corps fut exposé sur un lit de parade, on peut voir une machine à moulin à grain.

ÉTRANGER

SUISSE ET ALLEMAGNE

Les correspondances d'Allemagne disent que si le 13^e de hussards doit être envoyé en Alsace-Lorraine, il paraît certain que d'autres régiments viendront prochainement renforcer la cavalerie, déjà si nombreuse, qui tient garnison dans les provinces annexées. Le correspondant suisse de l'*Avenir militaire* croit même savoir qu'un de ces régiments, le 25^e de dragons, doit être installé à Huningue, c'est-à-dire à un kilomètre à peine de la frontière suisse, et l'on comprend les réflexions que ce petit événement peut lui inspirer.

Non seulement les dragons de Huningue pourront, en un temps de trot, venir occuper les trois ponts de la ville de Bâle, ainsi que le pont du chemin de fer qui relie la gare centrale à la gare badoise, mais encore il leur sera facile de pousser d'une traite jusqu'à Olten, à 40 kilomètres seulement de leur quartier. Point n'est d'ailleurs besoin qu'ils occu-

pent cet important nœud de chemin de fer : il suffit qu'ils désorganisent la gare et coupent les voies pour interrompre les communications par voies ferrées entre l'est et l'ouest de la Suisse ; du moins, les troupes, venant de Zurich et au-delà, n'auraient-elles à leur disposition que la médiocre ligne de Lucerne à Langnau. Ces résultats peuvent être obtenus en quelques heures, aussitôt après la déclaration de guerre — ou même avant ! — et, comme ces cavaliers ne préviendraient vraisemblablement pas le Conseil fédéral de leur dessein, on n'aurait même pas le temps de lever une seule compagnie pour les repousser.

LE PORTUGAL ET L'ANGLETERRE

On écrit de Berlin :

« On sait, depuis la publication de certains documents, que les autorités anglaises encouragent sous main les marchands d'esclaves.

» La révélation de certains faits honteux, dit la *Post*, prouve que les Anglais songent d'abord à la caisse, puis ensuite, si leur intérêt l'exige, à la philanthropie. C'est là toute la moralité du congrès de Bruxelles. »

L'empereur dom Pedro et l'impératrice dona Theresa sont allés faire leurs adieux au roi et aux reines de Portugal et sont partis pour Porto, d'où il se dirigeront sur Pau par le chemin de fer de Salamance.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 24 décembre 1889.

Le marché est sans animation. Ce n'est pas à la veille des fêtes de Noël qu'on peut espérer voir renaitre les affaires : 3 0/0, 87.70 ; 4 1/2 0/0, 105.95.

Le Crédit Foncier s'est négocié à 4,336. On constate toujours de sérieux achats pour compte des portefeuilles sur les obligations foncières et communales.

La Banque de Paris et des Pays-Bas s'inscrit à 796.25. La Banque Nationale du Brésil fait 625.

On échange la Banque d'Escompte à 522.50 ; le Crédit Lyonnais à 694.25 ; les Dépôts et Comptes Courants à 600.

Le service de l'emprunt de Madagascar fonctionne régulièrement depuis 1886, et comme conséquence de l'amortissement qui fonctionne également depuis cette date, le capital de 15 millions est réduit à 14,139,500 fr. et la période de 25 ans prévue pour le remboursement n'est plus que de 22 ans. On sait que c'est le 28 décembre que la Société Générale et le Crédit Industriel émettront cet emprunt au prix de 500 fr. par obligation rapportant 30 fr. d'intérêt annuel.

Le Panama ferme à 67.50. Le Gaz de Madrid est soutenu à 470.

On cote le 3 0/0 Portugais à 65.75 ; le 4 1/2 0/0 à 497.50.

Le marché de la Galicie conserve ses bonnes tendances à 24.50.

L'obligation des Chemins Economiques finit à 386.50.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — La Banque Froidfont, 8, rue Drouot, à Paris, 41^e année, se charge de toutes les opérations de Bourse aux mêmes conditions que les agents de change, mais avec une couverture plus réduite qu'elle accepte en espèces ou en titres.

NOUVELLES MILITAIRES

LES RÉGIMENTS QUI REÇOIVENT ENCORE DES ENGAGÉS

Voici les corps qui n'ont pas encore leur complet d'engagés et pour lesquels, par conséquent, des engagements peuvent être contractés. Ce sont :

Dans l'infanterie : les 1^{er}, 2^e, 4^e, 5^e, 7^e, 8^e, 10^e, 12^e, 13^e, 14^e, 16^e, 19^e au 22^e, 24^e, 25^e, 28^e, 29^e, 30^e, 33^e au 37^e, 39^e, 42^e, 44^e, 46^e, 47^e, 48^e, 52^e, 59^e, 62^e, 63^e, 64^e, 68^e, 70^e, 71^e, 73^e, 75^e, 78^e au 82^e, 84^e au 91^e, 93^e au 105^e, 108^e au 111^e, 113^e au 116^e, 118^e au 121^e, 124^e, 125^e, 127^e au 131^e, 133^e, 134^e, 136^e au 139^e, 142^e, 144^e au 152^e, 154^e au 158^e, 160^e et 161^e régiments.

Les 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 7^e, 9^e au 15^e, 17^e, 18^e, 19^e, 21^e au 30^e bataillons de chasseurs à pied.

Et les régiments de zouaves et de tirailleurs. Dans la cavalerie tous les régiments de cuirassiers :

Les 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 6^e au 9^e, 11^e au 14^e, 16^e au 24^e, 26^e, 27^e et 28^e dragons ;

Les 2^e, 3^e, 5^e au 8^e, 11^e, 14^e, 16^e au 24^e de chasseurs ;

Les 2^e, 4^e, 5^e, 8^e au 12^e de hussards ;

Les 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e et 6^e régiments de chasseurs d'Afrique et tous les régiments de spahis ;

Dans l'artillerie, tous les bataillons de forteresse, moins le 12^e ;

Les 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 7^e au 13^e, 17^e, 19^e, 21^e, 26^e au 35^e et le 37^e régiments ;

Les deux régiments de pontonniers ; les dix compagnies d'ouvriers, et les trois compagnies d'artificiers ;

Dans le génie, les cinq régiments.

D'autre part, les engagements sont ouverts dans tous les corps de l'armée de mer. Mais pour les équipages de la flotte, les certificats ne peuvent être délivrés que par le commandant de la division des équipages, c'est-à-dire dans les ports militaires de Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort et Toulon.

On parle du général de Cools pour remplacer le général de Carrey de Bellemare comme inspecteur de corps d'armée.

On met en avant les noms des généraux Lebelin de Dionne, Cramezel de Kerhué, Fay, Vincendon, Duffis et Cailliot pour remplacer les généraux Blot et Hanrion ainsi que le successeur du général de Carrey de Bellemare.

Si le général Lebelin de Dionne était appelé à un commandement de corps d'armée, on prédit qu'il serait remplacé par le général de Verdière ou le général Zeude.

On dit encore que dans les nominations au grade de général de brigade, on ferait une plus large part à l'infanterie.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Il n'est pas de fête plus riante, de solennité plus grave que celle de Noël. Il n'en est pas de plus populaire.

Mardi soir, pour la messe de minuit, nos églises étaient trop petites pour contenir la foule des fidèles.

Il y a des gens qui ne mettent jamais les pieds dans une église, et qui ne manqueraient pas pour un empire d'assister à cette messe.

Il faut reconnaître qu'il y a une certaine poésie dans cet office qui se fait au milieu de la nuit, à l'heure exacte de la naissance de cet enfant qui devait bouleverser le monde et asseoir sur les ruines des anciennes civilisations les bases de la société chrétienne.

Une coutume qui ne s'affaiblit pas, c'est celle de faire mettre aux enfants leurs souliers dans la cheminée. L'enfant s'endort au milieu de rêves dorés. On lui a dit que l'enfant Jésus viendrait à minuit, par la cheminée, lui déposer son cadeau de Noël s'il était bien sage, et sa première pensée à son réveil est pour le petit soulier. Il va en trotinant, pieds nus, voir ce qu'il contient. Son petit cœur bat et il retire tout joyeux les jouets que sa mère a mis dans sa chaussure. La mystérieuse légende qui entoure l'origine de ses jouets en augmente pour lui le prix, et il est bien convaincu qu'il les doit au petit Jésus.

A voir la foule qui se pressait encore hier dans toutes nos églises, on peut conclure que la rage de laïcisation qui s'est emparée de nos gouvernants n'a heureusement aucune prise sur le peuple.

Les artistes et les voix les mieux douées ont pris la noble habitude de se réunir à toutes les principales fêtes de l'Eglise catholique et de rehausser par leurs accords la solennité du culte.

Mardi soir et hier, tous ces amateurs n'ont pas manqué à leur vieille tradition et se sont retrouvés dans les divers sanctuaires de notre ville pour célébrer, par leurs chants et leur gracieuse harmonie, la naissance de l'Enfant-Jésus, la joie des anges devant la crèche de Bethléem, et l'adoration des bergers. Rien de touchant comme ces suaves mélodies si bien comprises par leurs auteurs et si bien rendues par les voix délicieuses que nous sommes toujours heureux d'entendre et dont l'éloge n'est plus à faire.

L'AJOURNEMENT DE LA PÉRIODE DE L'ARMÉE TERRITORIALE

La dépêche ministérielle du 13 décembre prescrivant qu'en 1890 il n'y aurait pas d'appel de l'armée territoriale, a surpris beaucoup de

personnes. A ce sujet, nous lisons dans l'*Echo de Paris* que la mesure prise par M. de Freycinet « s'explique par le jeu des appels de classes, qui ne concordait plus avec la répartition du service imposé aux différents contingents par la nouvelle loi de recrutement.

» En 1890, on devait appeler la classe 1879 et la seconde moitié de la classe 1878, la première moitié de cette classe ayant été instruite cette année.

» Mais, en exécution de la loi du 13 juillet, la classe 1879 s'est vue affectée de nouveau à la réserve de l'armée active jusqu'au 1^{er} novembre 1890. L'an prochain, il ne restait donc plus disponible, pour la période d'instruction de l'armée territoriale, que la seconde moitié de la classe 1878, soit une centaine d'hommes par bataillon.

» Un effectif aussi minime eût dérangé les cadres, sans profit pour leur instruction.

L'explication de la décision du 13 décembre est très compréhensible.

LES OFFICIERS TERRITORIAUX

Par suite du nouveau roulement, les classes territoriales ne sont pas appelées en 1890, nous l'avons déjà dit, mais le ministère de la guerre étudie une combinaison qui permettrait du moins aux officiers de maintenir à hauteur leur instruction militaire.

Au moment des grandes manœuvres, les officiers territoriaux convoqués seraient groupés par brigade au moins, peut-être par division, sous la direction d'un général. Ils suivraient ainsi les opérations, recevant à la fois la leçon des choses par le spectacle qu'ils verraient et la leçon des mots par les conférences qui leur seraient faites sur le terrain.

L'idée a paru pratique et utile aux grands chefs ; comme il y a des fonds disponibles, il est très probable qu'elle sera mise à exécution en août et septembre prochain.

RÈGLEMENT SUR LA TENUE DES MARCHÉS DE LA VILLE DE SAUMUR

Par arrêté du maire de Saumur, les marchands débaileurs occuperont les emplacements suivants, à dater du 1^{er} janvier 1890 :

Place de la Bilange. — Marchands de fleurs, plants et plantes de toutes sortes, grains, graines, arbres et arbustes.

Quai Saint-Nicolas. — Marchands cordiers, bourelliers, cercles et barriques, galoches et chaussures.

Quai de Limoges près le théâtre et le square. — Marchands ferrailleurs, quincailliers, revendeurs, cordonniers et cloutiers.

Place de l'Hôtel-de-Ville. — Marchands de légumes au détail et en gros, marchands d'ustensiles de ménage.

Quai de Limoges, à partir de la rue de la Tonnelle. — Les marchands de : chapellerie,

rouennerie, bonneterie, dentelles et tous marchands de produits manufacturés, bouchers et charcutiers.

LES VIGNES AMÉRICAINES

Dans son numéro de lundi dernier 23 décembre, le *Parti National* a publié, sous la rubrique « Tribune des abonnés », la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur,

» Il y a en Maine-et-Loire, notamment dans le Saumurois, beaucoup de communes dont les vignes sont phylloxérées depuis onze ans au moins, je dis onze ans ! et où il ne reste plus un seul cep indemne.

» Malgré cet anéantissement complet et contre le vœu unanime des vigneron, on interdit encore dans ces communes l'introduction des vignes américaines. Si Bismarck, toujours fécond en bonnes idées, s'avisait d'entraîner ainsi la reconstitution du vignoble français, ce serait un *casus belli*, évidemment, et on n'hésiterait pas, pour conjurer un tel danger, à immoler, suivant les rites, quatre ou cinq cent mille jeunes hommes, choisis parmi les meilleurs.

» Mais le dommage que n'oserait nous imposer le pire de nos ennemis, la France, béatement, se l'impose à elle-même. Et, au milieu des mystères administratifs où nous nous débattions, nous en sommes réduits, nous autres vigneron, à appeler l'attention des hommes de bons sens et principalement celle du ministre de l'agriculture, sur une situation aussi... disons bienfaisante, pour ne blesser personne.

» Voyons, la question est fort claire.

» Pourquoi empêche-t-on les vigneron de replanter leurs vignes dans les communes où ces vignes sont anéanties par le phylloxéra ? Nous défions qui que ce soit d'y répondre par une raison plausible.

« Un Vigneron. »

Nos lecteurs, ajoute le *Patriote*, n'ont pas oublié que cette question des vignes américaines a été longuement et à diverses reprises traitée dans le *Patriote*, et que la solution indiquée par l'auteur des articles auxquels nous faisons allusion, est conforme aux vœux du *Vigneron saumurois*.

Aux yeux d'un très grand nombre d'hommes compétents, il n'est pas douteux que les vignes phylloxérées puissent être reconstruites à l'aide des plants américains. Beaucoup pensent que ce mode de reconstitution est préférable à l'emploi des mille drogues ou panacées généralement préconisées. Il n'est pas défendu d'avoir et de défendre une opinion contraire et de préférer les drogues aux plants. Ce qui surprend et étonne, c'est l'interdiction de l'usage des plants. On s'explique difficilement cette restriction apportée à la liberté des vigneron qui, au demeurant, paient seuls les frais des expériences manquées.

LA DOT DE GERMAINE

Par M. du CAMPFRANC

Après un moment de silence, Gaston reprit d'une voix hésitante, émue :

— Elle est ici, à Saint-Michel-en-Grève... Elle habite la maison de ma nourrice, Marie-Jeanne Madec. Chaque jour je la revois, chaque jour je m'y attache davantage.

Devant les deux amis, le ruisseau qui alimentait l'étang du Roscoat coulait à pleins bords entre ses roseaux ; non loin de là un moulin jetait son bruit sourd d'eau agitée, et tout à l'entour des champs de blé étendaient leurs nappes mouvantes ; mais, tout à son sujet, sans même lever les yeux sur le paysage, Gaston continua :

— J'ai confié mon secret à mon aïeule. Je l'ai conduite chez Marie-Jeanne Madec. Elle y a vu Germaine. Elle s'est émue devant le grand caractère, devant la grâce, l'esprit, la bonté de celle qui, bientôt, je l'espère, deviendra ma fiancée. Bien souvent, maintenant, elle m'ac-

compagne dans les visites que je fais à M^{lle} Hermel. Elle cause avec Suzel. Tous ensemble nous rappelons les souvenirs d'Algérie, la fête du *Jean-Bart*... Germaine, non plus, ne l'a pas oubliée... Dès le premier instant, avec un sourire, elle a reconnu l'acquéreur de son *Pêcheur de corail*.

Gaston parlait avec animation. Il était heureux, heureux de vivre. Tout l'enthousiasmait en M^{lle} Hermel : sa grâce chaste, son regard modeste, sa parole grave, et cette supériorité d'intelligence qui, redoutable aux esprits médiocres, attire au contraire les âmes vraiment élevées.

— Et ton grand-père, fit Marc voulant calmer l'exaltation de son ami, que pense-t-il de ce projet d'alliance ?

Gaston devint soucieux.

— Hélas ! dit-il, il ignore mes plans d'avenir ; jusqu'ici le courage m'a manqué pour les lui soumettre, car il éprouvera une déception. Il est ambitieux pour son petit-fils. Mais, voistu, ce qui est évident, c'est que je ne puis lutter contre mon amour ; que tout m'entraîne vers Germaine ; que plus je songe aux obstacles qui certainement se dresseront devant mon bonheur lorsque je présenterai à mon

aïeul la fiancée de mon choix, plus je me prends à aimer cette noble enfant... Puisque Dieu me l'a rendue, comment vivre loin d'elle ? Quand tu la connaîtras, tu comprendras alors combien la beauté, la vertu, la délicatesse, l'intelligence, sont des biens qui font le cœur de cette jeune fille enviable entre tous.

En parlant ainsi, les deux amis s'étaient grandement éloignés du parc. Le pays devenait de plus en plus désert. A droite et à gauche, des pierres granitiques sortaient de terre parmi les herbes et les ajoncs, et dans cette solitude s'élevait le Roch-ar-Laz. Une croix le surmontait ; à sa base serpentait un sentier à demi frayé parmi les bruyères et les touffes de menthe sauvage. Les racines dénudées des vieux tamarix s'enchevêtraient aux ajoncs ; les fougères et les ronces envahissaient l'étroit sentier ; il était difficile de se frayer un passage dans ce milieu trop rempli. Les deux marins allaient le tenter cependant, lorsque le marquis s'arrêta soudain. Sa main frémissait en serrant celle de Marc. Tout son cœur s'élançait en avant avec une irrésistible violence. Il se contentait néanmoins, et, d'une voix très émue :

— Elle est là, mon bon Marc.

Sur le sommet en plate-forme du roc, il indiquait une sorte de tente, formée d'une large ombrelle, sur laquelle le soleil envoyait un incendie de rayons. Semblable à un léger kiosque, l'ombrelle était artistement soutenue par deux supports, et abritait Germaine.

Assise non loin de là, à l'ombre d'un bouquet de sapins, Suzel agitait les aiguilles d'un tricot. Germaine portait une toilette de batiste écarlate pleine de fraîcheur ; elle était coquettement encapuchonnée par une sorte de fichu de dentelle légère, à travers les mailles de laquelle on apercevait ses nattes admirables. Son visage était animé par le grand air. Tour à tour, ses yeux noirs rayonnaient lorsqu'ils se levaient sur l'œuvre divine qui lui servait de modèle ; puis, ils s'attristaient en s'abaissant sur son esquisse. Elle la contemplait avec le regard d'un juge qui comprend trop bien l'inimitable nature pour être jamais satisfait.

Caché par les légères ramures d'un tamarix. Gaston ne se lassait pas d'admirer la jeune fille. Perdue dans cette solitude, ayant à ses pieds la mer qui battait non loin du roc, elle lui apparaissait comme une vision de légende. Jamais Germaine n'avait été aussi jolie qu'au

Concert des Alsaciens-Lorrains

Samedi 28 décembre 1889, à 8 heures du soir, au Théâtre de Saumur, Concert de l'Arbre de Noël, donné au bénéfice de la Société de secours mutuels de l'Alsace-Lorraine de Saumur, avec le gracieux concours de :

M. A. Giraud, baryton ;
M. Daniel Bac, du théâtre des Variétés de Paris ;
M. Weber, de l'Association artistique d'Angers ;
M^{lle} Hütt, professeur de chant ;
M. Goubeault, chef de musique de l'Harmonie Saumuroise ;

La Musique Municipale de Saumur, sous la direction de M. Meyer.

Voici le programme de ce Concert :

PREMIÈRE PARTIE

1. Fantaisie sur le Prophète (MEYERBEER), par la Musique Municipale.
2. A Légende alsacienne ; B les Tentations d'Antoine, par M. Daniel Bac.
3. Fantaisie de concert pour violoncelle (SERVAIS), par M. Weber.
4. Grand air des Dragons de Villars (MAILLART), chanté par M^{lle} Hütt.
5. La Coupe du Roi de Thulé (DIAZ), par M. Giraud.
6. Quintette, pour clarinette et instruments à cordes (MOZART).
7. Valse de concert pour violon (ALLARD), par M. Goubeault.
8. Un Tueur de Lions, par M. Daniel Bac.

DEUXIÈME PARTIE

1. Valence, boléro (ROUVEIROLIS), par la Musique Municipale.
2. La Rose d'Avril (CAMPANA), pour chant et violoncelle, par M^{lle} Hütt et M. Roblot.
3. A Romance de Jacande (NICOLÒ) ; B les Enfants (MASSENET), par M. Giraud.
4. A Romance, pour violoncelle (GOLDERMANN) ; B Tarantelle, pour violoncelle (DUNKLER), par M. Weber.
5. A Quand l'oiseau chante (TAGLIAPICO) ; B Parais à la fenêtre, sérénade (DE GRECH), par M^{lle} Hütt.
6. Duo sur Guillaume Tell, pour piano et violon, par M^{lle} Hütt et M. Goubeault.
8. Le Bon Bourgeois, polka (SELLENICK), par la Musique Municipale.

PROJET D'UN CONCOURS DE MUSIQUE A CHOLET EN 1890

Il est question d'un projet de concours de musique à Cholet.

Les personnes qui ont pris l'initiative de ce projet l'ont ainsi rédigé :

« Il y a lieu d'organiser un brillant Festival et concours de musique. Ces fêtes, devant durer deux jours, auront lieu les 25 et 26 mai (fêtes de la Pentecôte).

« Une commission sera chargée de recueillir les souscriptions. »

Espérons que les souscriptions seront assez nombreuses et surtout assez fortes pour assurer la réussite de ce projet.

milieu de cette nature qu'elle aimait, et loin du monde qu'elle redoutait.

Puis, tout à coup, ayant faiblement perçu un bruit de pas qui s'avançaient, la jeune fille demeura le regard fixe, la main immobile.

Qui donc venait la troubler dans son travail ?

Aussitôt lui vint la pensée du jeune enseigne.

Depuis huit jours, que d'apparitions il avait faites dans la petite maison de Marie-Jeanne Madé ! Les yeux du marquis parlaient comme ses lèvres, et Germaine se laissait aller à toute la douceur d'un amour qui, pour elle aussi, sans qu'elle en eût conscience, avait pris naissance à la fête donnée sur le vaisseau amiral. Maintenant elle se rappelait toutes ces impressions déjà lointaines. Que de fois elle avait songé à l'officier de marine ! Que de fois elle s'était dit : Le reverrai-je encore ? Viendra-t-il à la villa des Myrtes ?... Mais le malheur l'avait accablée, et son premier rêve de jeune fille s'était envolé en même temps que toutes ses autres joies... Eh bien, non, son rêve de jeunesse, celui qu'on ne fait qu'une seule fois, n'était pas envolé pour toujours. Au moment

NOUVEAU SYSTÈME DE CHAUFFAGE

Depuis longtemps, la Compagnie du P.-L.-M. cherchait à remplacer les bouillottes dont on se sert pour chauffer les voitures, par un procédé plus économique et plus commode pour les voyageurs.

Ses efforts vont être, selon toute probabilité, couronnés de succès, car nous apprenons qu'elle fait depuis quelque temps appliquer à ses locomotives un appareil à l'aide duquel la vapeur, partant de la chaudière, sera, par ses raccords accouplant toutes les voitures, répartie dans des bouillottes fixes placées dans chaque compartiment.

LES LIVRES D'ÉTRENNES

La librairie Hachette a mis en vente, cette année, à l'occasion de l'Exposition, deux magnifiques éditions artistiques, l'une, des Œuvres poétiques (1) de Boileau, illustrée de vingt-sept eaux-fortes d'après des tableaux, aquarelles et dessins signés des maîtres de l'école française moderne ; l'autre, du plus charmant roman d'About, Tolla (2), illustrée de fines et délicates gravures sur bois d'après des aquarelles de Myrbach.

En dehors de ces deux livres de grand luxe qui s'adressent surtout aux amateurs et aux bibliophiles, nous trouvons, comme les années précédentes, dans ses collections, les publications périodiques : le Tour du Monde (3), le Journal de la Jeunesse (4), et, pour les enfants, Mon Journal ; parmi les grands volumes magnifiquement illustrés : Nos colonies (5), par Onésime Reclus, suite et complément du premier volume En France (6), publié il y a deux ans ; puis les Lacs de l'Afrique équatoriale (7), de M. V. Giraud, et Au pays des Cannibales (8), du docteur Lumholz.

M. Elisée Reclus nous donne, cette année, le quinzième volume de la Nouvelle Géographie universelle (9), qui traite de l'Amérique boréale, et MM. Perrot et Chipiez le tome cinquième de l'Histoire de l'art dans l'antiquité (10), renfermant une étude sur les anciens États de l'Asie Mineure et sur la Perse.

M. Louis Rousselot qui avait publié, l'année dernière, Nos grandes Ecoles (28), nous donne, cette année, avec quelques-uns de ses collaborateurs, un nouvel ouvrage à succès, l'Exposition universelle de 1889 (11), magnifique ouvrage destiné à conserver, à l'aide du texte et des illustrations, le souvenir des merveilles que le monde entier est venu admirer au Palais du Champ de Mars et à l'Esplanade des Invalides.

La Nouvelle collection à l'usage de la jeunesse renferme six nouveaux volumes illustrés : Les Fiancés (12), par Manzoni ; Cœur muet (13), par M^{lle} Z. Fleuriot ; l'Épave mystérieuse (14), de M^{me} P. de Nanteuil ; le Commis de M. Bouvat (15), de J. Girardin ; Tout droit (16), par l'auteur de la « Neuvaine de Collette », et Mon oncle d'Amérique (17), par M^{me} J. Colomb.

Dans la Collection des « Voyages illustrés », nous trouvons deux ouvrages nouveaux : A travers l'Empire britannique (18), par M. le baron de Hübnér ; l'Orénoque et le Caura (19), par M. Chaffanjon.

La Bibliothèque des Merveilles renferme quatre intéressantes nouveautés : Le Toit du monde (20) (Pamir), par M. Capus ; le Bronze

(21), par M. Vuillaume ; les Couleurs (22), de M. Guignet ; le Désert (23), de M. Mellion.

La Bibliothèque des Ecoles et des Familles (29) abonde en superbes volumes, splendement illustrés, renfermés dans de riches cartonnages du plus séduisant effet et d'un bon marché surprenant.

Enfin, dans la Bibliothèque rose illustrée (24), quatre nouveaux ouvrages ; quatre autres encore dans la Bibliothèque des petits enfants (25), deux albums en couleur, Jeux et passe-temps (26), d'après Kate Greenaway, et le Bon Toto et le méchant Tom (27), d'après Trim (28), feront le bonheur des enfants auxquels ils seront offerts en cadeaux d'étrennes.

(1) Œuvres poétiques de Boileau, 1 vol. in-4, illustré de 27 eaux-fortes d'après les tableaux, dessins et aquarelles des maîtres de l'école française moderne ; broché 125 fr. — (2) Ed. About : Tolla, 1 vol. in-4, illustré de 10 gravures sur bois, hors texte, broché 80 fr. — (3) Le Tour du Monde, nouveau journal des voyages, illustré de 500 gravures, broché 25 fr., cart., en un volume, 28 fr. — (4) Le Journal de la Jeunesse, nouveau recueil hebdomadaire illustré pour les enfants de dix à quinze ans, illustré de 500 grav., broché en deux volumes 20 fr., cart., 26 fr. — (5) O. Reclus : Nos Colonies, 1 vol. in-8, avec 252 grav. et 18 cartes, broché 13 fr., cart. 18 fr. — (6) O. Reclus : En France, 1 vol. in-8, avec 250 gravures et 12 cartes, broché 13 fr., cart. 18 fr. — (7) V. Giraud : Les Lacs de l'Afrique équatoriale, 1 vol. in-8, avec 150 gravures et 2 cartes, broché 15 fr., cart. 20 fr. — (8) Lumholz : Au Pays des Cannibales, 1 vol. in-8, avec 150 gravures et 2 cartes, broché 15 fr., cart. 20 fr. — (9) Elisée Reclus : Nouvelle Géographie universelle. Tome XV : Amérique boréale, 1 vol. in-8, avec 50 grav. et 4 cartes en couleur, broché, 20 fr., relié, 27 fr. — (10) Perrot et Chipiez : Histoire de l'art dans l'antiquité. Tome V : Phrygie, Lydie et Carie, Lycie, Perse, 1 vol. in-8, avec 8 planches et 400 grav., broché, 30 fr., relié, 37 fr. — (11) L. Rousselot : L'Exposition universelle de 1889, 1 vol. in-8, avec 78 grav., richement cart., 4 fr. 60.

(12) Manzoni : Les Fiancés, édition abrégée par M. J. Colomb, 1 vol. in-8, avec 40 grav., broché, 7 fr., cart., 10 fr. — (13) Mlle Z. Fleuriot : Cœur muet, 1 vol. in-8, avec 60 grav., broché, 7 fr., cart., 10 fr. — (14) L'Épave mystérieuse, par M^{me} P. de Nanteuil, 1 vol. in-8, avec 80 grav., br., 4 fr., cart., 6 fr. — (15) Le Commis de M. Bouvat, de J. Girardin, 1 vol. avec 119 grav., br., 4 fr., cart. 6 fr. — (16) Tout droit, par l'auteur de la Neuvaine de Collette, 1 vol. in-8, avec 112 gr., br., 4 fr., cart. 6 fr. — (17) Mon oncle d'Amérique, par M^{me} J. Colomb, 1 vol. in-8 avec 115 gr., br., 4 fr., cart. 6 fr. — (18) A Travers l'Empire Britannique, par le baron de Hübnér, 2 vol. in-16 avec 50 gr., br. 8 fr., cart. 11 fr. — (19) L'Orénoque et le Caura, par Chaffanjon, 1 vol. avec 46 gr. et 2 cartes, br. 4 fr., cart. 5 fr. 50. — (20) Le Toit du Monde (Pamir), par M. Capus, 1 vol. in-16 avec 40 gr., br. 2 fr. 25, cart. 3 fr. 50. — (21) Le Bronze, par M. Vuillaume, 1 vol. in-16 avec 70 gr., br. 2 fr. 25, cart. 3 fr. 50. — (22) Les Couleurs, par M. Guignet, 1 vol. in-16 avec 60 gr., br. 2 fr. 25, cart. 3 fr. 50. — (23) Le Désert, de M. Mellion, 1 vol. in-16 avec 30 gr., br. 2 fr. 25, cart. 3 fr. 50.

(24) Bibliothèque Rose illustrée : La Dame Bleue, par Mlle E. Carpentier, 1 vol. in-16, avec 48 gr. ; Souffre-Douleur, par M^{me} J. Colomb, 1 vol. in-16, avec 49 gr. ; Les Protégés d'Isabelle, par M^{me} Fresneau, née Segur, 1 vol. in-16, avec 42 gr. ; Un Bon Oncle, par M^{me} Jeanne Marcel, 1 vol. in-16, avec 56 gr. Chaque vol. : broché, 2 fr. 25, cart. 3 fr. 50. — (25) Bibliothèque des petits enfants : Le Château du Roc Salé, par M^{me} Cheron de la Bruyère, 1 vol. in-16, avec 40 gr. ; La Famille Le Jarruel, par M^{me} Desgranges-Guillemette, 1 vol. in-16, avec 36 gr. ; Pipa, par M^{me} Ferdinand Leroy, 1 vol. in-16, avec 36 gr. ; Les Enfants de la Tour du Roc, par M^{me} de Witt, née Guizot, 1 vol. in-16, avec 56 gr. Chaque vol. : broché, 2 fr. 25, cartonné, 3 fr. 50. — (26) Jeux et Passe-Temps, avec 24 planches en couleurs, d'après Kate Greenaway, un magnifique vol. in-8,

A ce souvenir, M^{lle} Hermel appuya son front sur sa main, tandis qu'un radieux sourire éclairait son visage.

Pendant ce temps, désireux d'engager l'avenir, ne songeant nullement aux obstacles que pourrait susciter un jour l'ambitieux nabab, laissant, comme il arrive toujours lorsqu'on est sérieusement épris, la passion l'emporter sur la prudence, Gaston, que Marc venait de quitter discrètement pour reprendre le chemin du Roscoat, contournait le roc. Il montait lentement, regardant sans cesse sur la hauteur la poétique vision.

Et Germaine, l'apercevant à son tour, abandonna ses pinces, et attendit avec un sourire. Dans leurs yeux se lisait toute la joie de cette soudaine rencontre. Lorsque Gaston eut atteint le sommet de la plate-forme, leurs mains se serrèrent, et d'un commun accord, pénétrant dans le petit bois de sapins qui couronne la montagne, ils vinrent s'asseoir près de Suzel.

(A suivre.)

cart. 4 fr. — (27) Le Bon Toto et le Méchant Tom ou la Journée de deux petits garçons, par Trim, avec 35 gravures en couleurs par Eugène Le Mouel et 35 silhouettes en noir par Semechini. Un album petit in-4 avec couverture en couleur, cart., 4 fr. — (28) L. Rousselot : Nos Grandes Ecoles Militaires et Civiles, 1 vol. in-8, illustré de grav., br. 7 fr., cart. 10 fr. — (29) Pour la Bibliothèque des Ecoles et des Familles, voir le catalogue illustré envoyé franco sur demande affranchie adressée à la librairie Hachette et C^{ie}, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris, ou l'un de ses nombreux correspondants de Paris ou de la province.

MARCHÉ de Saumur du 21 Décembre 1889

Froment-commerce, l'hectolitre	18	Beuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	17 72	Veau	1 80
Méteil	14 20	Mouton	2 20
Seigle	10 25	Porc	1 60
Orge	9	Poulets la couple	4
Avoine	9	Dindonneaux	13
Sarrasin	—	Canards	5
Haricots blancs	18	Oies	11
Haricots rouges	16	Benrre le kilog.	2 40
Fèves	—	Enfs la douzaine	1 35
Noix	12	Foin, la charretée de 780 kilog.	50
Châtaignes	15	Luzerne	40
Sel les 100 kil.	—	Paille	35
Son	12	Huile de noix, 50 kil.	100
Pommes de terre, la barrique	10	Chanvre 1 ^{re} qualité les 52 kilog.	42
Farine, la culasse de 157 kilog.	52	id. 2 ^e	38
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	id. 3 ^e	32
id. 2 ^e id. Of. 33.33	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16
id. 3 ^e id. Of. 31.88	—	Charbon de terre	4 50

Cours des Vins.

Rouges.	
Souza y et environs	la barrique 100
Champigny	100
Varrains	100
Bourgueil	110
Restigné	100
Chinon	100
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 100
Ordinaires, environs de Saumur	100
Saint-Léger et environs	70
Varrains et environs	100
Le Puy-Notre-Dame et environs	70
La Vienne	70
Cidre de Bretagne	la barrique 40
Cidre de Normandie	45
Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre 50
Vinaigre de vin	25

Des expériences nombreuses et dont les résultats ont été consignés dans la Gazette des Hôpitaux, l'Abécédaire Médical, l'Union Médicale, etc., ont démontré que

Le Sirop et la Pâte Pectorale de PIERRE LAMOUREUX

étaient les médicaments les plus efficaces et les plus agréables parmi ceux usités dans le traitement des affections de poitrine.

AVIS. — Comme garantie d'origine, on devra exiger la signature et l'adresse : P. LAMOUREUX, Ph^{ce}, 45, rue Vauvilliers, Paris

DÉPÔT DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

DEJEUNER des DAMES

Pour remplacer le chocolat, de digestion souvent difficile, et le café au lait, dont les effets débilitants sont si nuisibles à la santé des dames, beaucoup de médecins recommandent le Cachout de Delangrenier, aliment très agréable et très nutritif, qu'ils ordonnent déjà aux enfants, aux personnes âgées ou anémiques, en un mot à tous ceux qui ont besoin de fortifiants. Dépôt : 53, rue Vivienne, Paris, et dans chaque ville.

ÉPICERIE CENTRALE

Rue Saint-Jean

P. ANDRIEU

Pâtés de foies gras truffés, de Strasbourg, depuis 1 fr. 75, 3 fr., 4 fr. 25, 5 fr. 50 et 7 fr. 25.

Pâtés de faisans, d'alouettes, perdreaux, grives, lièvres, bécasses, depuis 2 fr. 50.

Pâtés de foies gras, en croûte, de Strasbourg, sur commande, en 24 heures. Plum Cake, de la maison PECK FREAN, de Londres, 1 fr. 10 la pièce.

LES FRÈRES MAHON « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 4 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour entrer en jouissance au 24 juin 1890

UNE MAISON

Située à Saumur, quai de Limoges, n° 21,

Comprenant : rez-de-chaussée, premier étage, greniers, jardin, remise et écurie donnant sur la rue du Bellay.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (4003)

A VENDRE

44 ares de Vignes et Jardin, Maison, Pressoir, etc., le tout renfermé,

Canton de Grenelle, à Nantilly, près la Fuie.

Jouissance de suite.

FACILITÉ POUR LES PAIEMENTS.

S'adresser à M. MAURICE, rue du Portail-Louis, n° 44.

A VENDRE

UN

Manège et Chaîne à godet

Et Accessoires pour jardinier.

Chez M. BOUVET-LADUBAY, à Saint-Hilaire-Saint-Florent. (964)

Cours de Taille

Et de VITICULTURE

Faits par Émile CHERIN

S'adresser à M. CHERIN, rue de Poitiers, 34, Saumur.

ASSOCIÉ

Un Industriel, possédant un capital de 50.000 francs, désire entrer, comme associé-travaillant, dans une fabrique de vins champagnisés.

Réponse aux bureaux du journal, sous les lettres G. C. (1007)

Pour répondre aux exigences d'une clientèle de plus en plus nombreuse, M^{me} veuve ROUÉ, 3, place du Marché-Noir, à Saumur, a dû agrandir considérablement son magasin. Elle rappelle à cet effet que l'on trouvera toujours chez elle tous les articles concernant la Bonneterie, Lingerie, Mercerie, Ganterie, etc., en confiance et à des prix défiant toute concurrence. (1006)

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

HAMMAM ÉTABLISSEMENT DE BAINS

A. LOROUET DIRECTEUR

17, rue du Marché-Noir, Saumur

L'établissement est ouvert de 6 h. du matin à 10 h. du soir. Les dimanches et jours fériés, fermeture à 4 h. du soir.

Bains ordinaires, Turco-Romains, Russes et Médicinaux de toutes sortes, etc.

GRANDS BAINS DE VAPEUR

MASSAGE, FRICTIONS, PÉDICURE

Salle de chaleur sèche, Fumigations,

SALON DE REPOS

Hydrothérapie très complète

A VENDRE

Dans l'atelier de menuiserie de M. GASCHET, rue du Marché-Noir, n° 9,

GRANDE QUANTITÉ DE

Jouets d'enfants et petits ménages.

PRETS d'ARGENT

sur Signatures et sa Hypothèque 5 % l'an. Remboursés dans 5 ans ou par mois. — Rien à payer d'avance. Discretion. — ÉCRIRE AU DIRECTEUR DE L'UNION COMMERCIALE, 103, Bd Voltaire, Paris

Achats et Ventes de Propriétés en Rentés Viagères. PLACEMENTS DE FONDS

40 Fr. par Semaine à Gagner (Hommes ou Dames)

Travail facile chez soi sans quitter emploi (Écritures, Copies, etc.)

Écrire au Directeur de L'AVENIR INDUSTRIEL, 20, Avenue Parmentier, PARIS.

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'État. Applications en médecine : GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.

HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestions difficiles, inappétence GÉLÉSTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, etc.

HAUTERIVE. — Prescrite comme Géléstins. Administration de la C^o concessionnaire : PARIS, 8, Boulevard Montmartre

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLE, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence. Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Echanges et Location de Pianos.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

ALBERT SAVINE, ÉDITEUR

NOUVELLE LIBRAIRIE PARISIENNE

12, Rue des Pyramides, PARIS

Vient de paraître :

LES ASSASSINATS MAÇONNIQUES

Par LÉO TAXIL et PAUL VERDUN

Un volume in-12 de 416 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Paris			7 55	12 50	7 55	8 30
Chartres	6 »		9 34	10 5	2 51	9 43
Château-du-Loir	10 13		12 24	1 58	6 35	12 28
Noyant-Méon	11 20		1 7	3 8	7 40	1 13
Linières-Bouton	11 29		»	3 17	7 49	»
Vernantes	11 43		»	3 30	8 »	»
Blou	11 54		»	3 41	8 10	»
Vivy	12 2		»	3 49	8 17	»
SAUMUR (Orl.)						
(arrivée)	12 15		1 41	4 2	8 29	1 48
(départ)	12 23		1 47	4 14	8 34	1 54
Nantilly (arrivée)	12 31		»	4 22	8 41	»
SAUMUR (Etat)						
(arrivée)	12 41		»	4 34	8 51	»
(départ)		8 31	10 37	»	4 11	8 30
Nantilly (départ)		8 37	10 44	»	4 23	8 43
Chacé-Varrains		8 48	10 52	»	4 29	8 49
Brézé-Saint-Cyr		9 24	11 24	»	4 37	8 56
Montreuil-Bellay		9 19	11 24	2 18	4 57	9 11
Thouars			11 57	2 45	5 33	9 37
Noyant-Méon			3 58	4 30	8 42	4 31
Château-du-Loir				6 30	11 52	6 12
Chartres				9 52	3 34	9
Bordeaux						11 13

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Bordeaux			5 40		8 20	
Saintes			7 15	9 9	11 39	3
Niort			9 32	10 55	2 5	5 30
Thouars	6 5	12 11	12 42	1 35	4 15	8 21
Montreuil-Bellay	9 35	6 38	»	2 37	4 55	9 6
Brézé-Saint-Cyr	9 55	7 18	»	2 50	5 18	9 41
Chacé-Varrains	10 7	7 27	»	2 57	5 26	9 49
Nantilly (arrivée)	10 13	7 34	»	3 2	5 31	9 55
SAUMUR (Etat)						
(arrivée)	10 22	7 45	Mixte	3 13	5 42	10 3
(départ)		7 25	matin	»	5 25	5 20
Nantilly (départ)		7 38	11 36	»	3 3	5 33
SAUMUR (Orl.)						
(arrivée)		7 47	11 44	1 31	3 11	5 41
(départ)		7 57	11 54	1 36	3 15	5 45
Vivy		8 10	12 10	»	3 27	5 59
Blou		8 19	12 19	»	3 35	6 8
Vernantes		8 32	12 33	»	3 46	6 20
Linières-Bouton		8 45	12 46	»	3 57	6 32
Noyant-Méon		8 59	1	2 12	4 9	6 44
Château-du-Loir		10 10	2 9	2 58	5 22	7 58
Chartres		2 47	5 54	9 26	12 4	3 26
Paris		5 25	7 30	11 50	2 27	5 10

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Directe		Omn.		Expr.		Omn.		Omn.		Directe	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Nantes	10 45				8 25	8 55	12 7	3 10	7 35			
Angers	2 19	6 30	10 29	12	2 57	5 35	9 35					
La Ménitrie	2 52	7 10	10 54	12 37	3 42	6 16	10 1					
Les Rosiers		7 19	11 2	12 46	3 52	6 25						
Saint-Clément		7 26		12 53	3 59	6 32						
Saint-Martin		7 33		12 59	4 7	6 39						
Saumur (arrivée)	3 22	7 46	11 18	1 11	4 20	6 52	10 24					
(départ)	3 27	7 52	11 21	1 17	4 31	7	10 30					
Varennes		8 5	11 32	1 29	4 45	7 13						
Port-Boulet	3 52	8 20	11 41	1 40	5 1	7 29	10 50					
Langeais	4 26	8 59	12 3	2 14	5 46	8 11	11 16					
Tours (arrivée)	5 5	9 42	12 46	2 53	6 35	8 51	11 48					
Paris (arrivée)	10 39		4 40	10 46	2 35	5 7						

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Expr.		Omn.		Omn.		Expr.		Omn.		Directe	
	soir	soir	soir	soir	matin	matin	matin	matin	matin	soir	soir	soir
Paris	8 45	9 40	11 25	12 45	11 20	9 10	12 20					
Tours	1 23	5	7 15	10 47	2 53	5 25	8 47					
Langeais	2 13	5 43	8	11 38	3 30	6 8	9 40					
Port-Boulet	2 38	6 20	8 39	12 11	3 50	6 43	10 7					
Varennes		6 32	8 51	12 22		6 54	10 19					
Saumur (arrivée)	2 57	6 45	9 4	12 33	4 5	7 6	10 32					
(départ)	3 3	6 52	9 12	12 39	4 9	7 12	10 42					
Saint-Martin		7 6	9 26	12 54		7 25						
Saint-Clément		7 13	9 33	12 57		7 32						
Les Rosiers		7 21	9 41	1 4	4 25	7 39						
La Ménitrie	3 28	7 32	9 52	1 13	4 32	7 48	11 13					
Angers (arrivée)	3 57	8 21	10 41	1 54	4 57	8 32	11 53					
Nantes (arrivée)	5 55		1 51	5 38	6 42	12						

SAUMUR — LA FLÈCHE

STATIONS	matin		soir		matin		soir	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Saumur	5 30	1 15	7 20		La Flèche	7 15	10 25	5 5
Vivy	5 43	1 38	7 34		Clefs	7 31	10 46	5 21
Longué	5 55	1 50	7 48		Baugé	7 52	11 13	5 43
Jumelles	6 7	2 18	8 1		Junelles	8 9	11 32	5 57
Baugé	6 22	2 44	8 19		Longué	8 24	12 51	6 13
Clefs	6 39	3 12	8 38		Vivy	8 37	12 14	6 27
La Flèche	6 52	3 30	8 52		Saumur	8 50	12 30	6 40

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné,